



Municipalité de Saint-Nazaire
61 A, rue Principale
Saint-Nazaire, Bellechasse, Qc
G0R 3T0

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE

À la session régulière du Conseil de la
Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester
Tenue 7 juillet 2008

Et à laquelle était présent le maire monsieur Claude Lachance

Et les conseillers : M. Stéphane Turgeon M. Serge Bécharde
M. Gaétan Fillion M. François Bruneau

Résolution numéro : 98-2008

**EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES
POSTES**

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettre);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

Téléphone: (418) 642-1305 • Télécopieur: (418) 642-2945

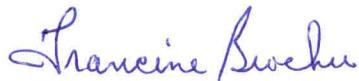
Courriel: mun_st_nazaire@globetrotter.net

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Il est proposé par M. Serge Bécharde
appuyé de M. Stéphane Turgeon
et unanimement résolu

Que la Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester fasse parvenir une lettre ou un mémoire à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Copie certifiée conforme
Donnée à Saint-Nazaire ce
9^e jour du mois de juillet 2008



Francine Brochu
Directrice générale/secrétaire-trésorière